

SAINT-CHAMOND

DEMANDE DE PROLONGATION D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE OU PERMANENT

Je soussigné(e)

M..... Tél :

Domicilié

Représentant l'association :

ai l'honneur de solliciter l'autorisation de prolonger l'ouverture du débit de boissons

dans la nuit du.....au.....

lieu.....

jusqu'à pour le motif suivant :

.....

Fait à Saint-Chamond, le

Signature

AVIS DU CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION DE POLICE DU GIER

Saint-Chamond, le

DECISION DU MAIRE

Vu et autorise jusqu'à du matin

Saint-Chamond, le
Le maire,

→ Demande à adresser 15 jours au plus tard avant la date prévue à la Direction Sécurité Juridique et Tranquillité Publique, mairie
2^{ème} étage, avenue Antoine Pinay 42400 Saint-Chamond, téléphone 04 77 31 05 66

→ Joindre une enveloppe timbrée
→ Arrêté municipal du 17/12/2004